

DOSSIER DE PRESSE

L'Institut pour les Savoir-Faire Français se projette vers l'avenir



Le mot du Président



« L'Institut pour les Savoir-Faire Français entre aujourd'hui dans une nouvelle étape de son histoire. Après une année de réorganisation profonde et d'engagement continu au service des métiers d'art et des savoir-faire d'exception, nous sortons de la procédure de sauvegarde que nous avons volontairement sollicitée en septembre 2024 pour protéger 136 ans d'existence. Cette transition ouvre désormais une trajectoire résolument tournée vers l'avenir.

Il ne s'agit pas seulement d'un retour à l'équilibre : c'est la confirmation d'un modèle consolidé et d'un positionnement renforcé au cœur des enjeux de transmission, de sensibilisation de la jeunesse et de vitalité des territoires. Tout cela n'est possible que parce que nous avançons collectivement, en valorisant celles et ceux qui incarnent les savoir-faire : les artisans, les manufactures, les acteurs locaux. Fidèle à son ADN, l'Institut demeure un catalyseur, au service de celles et ceux qui perpétuent, inventent et transmettent.

Après douze mois de travail intensif, nous ouvrons un nouveau chapitre : plus lisible, plus ancré, plus ambitieux. Cette relance s'appuie sur l'engagement quotidien de notre équipe de 16 personnes, rejointes par 25 bénévoles et accompagnées par notre conseil d'administration. Elle s'appuie aussi sur la confiance de notre écosystème, ainsi que sur le soutien réaffirmé du ministère de la Culture, de nos partenaires et de nos mécènes, historiques comme nouveaux. Ensemble, nous poursuivons trois missions structurantes : faire rayonner, faire perdurer et faire grandir les métiers d'art et les savoir-faire d'exception.

L'Institut pour les Savoir-Faire Français est, avant tout, un passeur : un passeur entre les générations, entre les savoirs et les innovations, entre la matière et le sens. C'est dans cet esprit que je souhaite poursuivre notre action, avec humilité, exigence et enthousiasme. Ce dossier de presse présente les évolutions engagées et les orientations qui guideront notre action dès 2026, avec une ambition claire : donner aux savoir-faire français la place qu'ils méritent dans la vie culturelle, économique et sociale de notre pays. »

- Luc Lesénécal, président de l'Institut pour les Savoir-Faire Français



Une association historique qui a traversé les époques

Créé il y a 136 ans, en 1889, sous le nom de Société d'encouragement à l'art et à l'industrie, l'Institut pour les Savoir-Faire Français a accompagné toutes les grandes transitions de notre pays. Devenu successivement Société d'encouragement aux métiers d'art, puis Institut National des Métiers d'Art, il adopte en mars 2024 l'identité qui est aujourd'hui la sienne.

Depuis plus d'un siècle, l'Institut s'inscrit comme un acteur pionnier, capable d'évoluer au rythme des mutations : des manufactures historiques aux fab labs, de l'artisanat traditionnel aux technologies numériques, il a su ajuster ses actions pour accompagner les transformations économiques, sociales et culturelles.

Cette légitimité s'appuie également sur une expertise unique en veille et analyse stratégique, qui a permis à l'Institut de conduire plusieurs études de référence, notamment [Les Éclaireurs](#), premier baromètre du poids économique des métiers d'art et des savoir-faire d'exception.

Cette capacité d'analyse est mise au service d'un plaidoyer : mieux comprendre pour mieux valoriser et faire reconnaître les savoir-faire d'exception.

Depuis de nombreuses années, il est reconnu comme un acteur de référence pour les métiers d'art et les savoir-faire d'exception, capable de fédérer aujourd'hui un réseau de plus de 100 000 acteurs et de relayer les besoins d'un secteur essentiel à la vitalité culturelle et économique du pays.

En 2025, l'Institut a obtenu l'agrément ESUS, confirmant son engagement au service du bien commun dans l'économie sociale et solidaire, en continuité avec sa reconnaissance d'utilité publique acquise en 1905.



Nos chiffres clés

L'INSTITUT EN 2024-2025

- **136 ans** d'utilité publique (depuis 1889) et **120 ans** d'utilité publique (1905)
- Basé à Paris + **2** antennes régionales
- Près de **90** projets structurants accompagnés
- **145K+** jeunes sensibilisé aux métiers d'art et aux savoir-faire d'exception
- **Une centaine** de partenariats actifs en métropole comme en outre-mer
- Un Conseil d'Administration représentant **39 000** voix
- **100K+** acteurs de l'écosystème qualifiés dans notre base de données
- **2M€** de budget annuel



©A.Detienne

ÉCOSYSTÈME 2024

Source : étude les Éclaireurs

- **50 000** actifs en France
- dont **280 000** salariés
- **234 000** entreprises
- **68** milliards d'euros de chiffre d'affaires
- **281** métiers d'art

Secteur reconnu à part entière :

Loi n°2016-925 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine



©S. Di Silvestro



Des partenaires engagés à nos côtés en 2025-2026



©S. Di Silvestro

MINISTÈRE DE LA CULTURE :

Soutenu
par



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le ministère de la Culture accompagne l'Institut depuis de nombreuses années et notamment dans le cadre de la Stratégie Nationale en faveur des métiers d'art.

C'est un partenaire fidèle et engagé à nos côtés dans la mise en œuvre de ses actions à destination de la Jeunesse, du programme Maître d'art – Élèves, de ses initiatives déployées dans les territoires et dès 2026 pour les Journées Européennes des Métiers d'Art.

MÉCÈNES ET PARTENAIRES :

Pour les Journées Européennes des Métiers d'Art® :



Pour le programme Per Durare - Faire vivre les métiers d'art rares :



Pour le Prix Avenir Métiers d'Art :

• au niveau national : 



• dans les régions Pays de la Loire et Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur :




• pour la réalisation du trophée 2025 :

Nos missions

136 ans d'intérêt général


L'intérêt général, l'utilité publique et sociale sont au cœur de notre engagement depuis notre création. L'Institut organise sa mission autour de trois axes : faire rayonner, faire perdurer et faire grandir.

 **Faire rayonner** : sensibiliser, valoriser, faire connaître les métiers d'art et les savoir-faire d'excellence.

Journées Européennes des Métiers d'Art, À la découverte des métiers d'art.

 **Faire perdurer** : pérenniser les savoir-faire à travers la formation, la transmission et l'accompagnement des professionnels.

Programme Maîtres d'art – Élèves, Prix Avenir Métiers d'Art, Per Durare.

 **Faire grandir** : structurer les filières, renforcer les dynamiques collectives et accompagner les projets économiques et culturels.

Les Éclaireurs, ACMÉ, Rencontres inspirantes.



Le Prix Avenir Métiers d'Art



Le Prix Avenir Métiers d'Art, seul prix national distinguant des jeunes en formation aux métiers d'art, constitue un levier majeur de valorisation et de transmission. Depuis sa création par l'Institut en 2002, 188 jeunes lauréats nationaux issus de 85 établissements ont été récompensés.

Cette distinction s'appuie sur une forte mobilisation des rectorats, des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et des Campus des métiers et des qualifications, soulignant l'importance du maillage territorial dans ce dispositif.



©A.Detienne



©A.Detienne

Conformément à sa stratégie territoriale, l'Institut élargit la portée du Prix grâce à un travail de visibilité renforcé dans la presse quotidienne régionale, afin de mettre en lumière les jeunes talents au plus près de chez eux.

Deux nouveaux partenaires rejoignent les partenaires historiques du Prix, le ministère de la Culture, la Fondation Rémy Cointreau et Banque Populaire, pour l'édition 2026 :

- la Fondation Belle Main, pour les régions Pays de la Loire et PACA-Sud.
- la Fondation ORCOM, qui soutient un appel à projets pour la création du trophée 2025, conçu par un ancien lauréat.

La prochaine cérémonie nationale du Prix Avenir Métiers d'Art aura lieu le **10 février 2026** au Grand Palais, confirmant la place du Prix dans les institutions culturelles emblématiques.



Les Journées Européennes des Métiers d'Art®

Les JEMA, créées en 2002 par l'Institut, constituent le plus grand événement international dédié aux métiers d'art.

Elles ont généré plus de 20 millions de visites depuis leur lancement. L'édition 2025 enregistre des résultats remarquables :

- 1,6 million de visiteurs en six jours ;
- 200 000 visites effectuées par 50 000 jeunes de moins de 26 ans sensibilisés ;
- une hausse de 7 % de fréquentation par événement par rapport à 2024 ;
- 41 % des participants ont réalisé des ventes ;
- une couverture médiatique équivalente à 3 millions d'euros d'espace publicitaire.

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte budgétaire tendu, grâce à la mobilisation exemplaire des professionnels, des collectifs, des partenaires et de bénévoles. Les dynamiques collectives ont été particulièrement fortes : 89 % des événements étaient portés par des regroupements d'acteurs.

Journées Européennes des Métiers d'Art®

SAVOIR-FAIRE
INSTITUT FRANÇAIS
POUR LES FRANÇAIS

CŒURS À L'OUVRAGE



07-12
avril 2026



©A.Detienne

Les JEMA façonnent désormais de nouvelles pratiques culturelles :

- De nombreuses institutions culturelles s'approprient les métiers d'art comme axe de médiation ;
- Des communes élaborent des parcours valorisant leurs artisans ;
- Des institutions comme le Moulin Rouge ou le Louvre ouvrent leurs coulisses pour dévoiler les savoir-faire détenus en interne.

Pour 2026, l'organisation pourra s'appuyer sur un soutien essentiel : celui de la Fondation d'entreprise Michelin qui devient mécène de l'édition.

Pour accompagner la montée en puissance des projets collectifs, un appel à projets "Coups de cœur" est lancé.

Cet appel vise à valoriser les initiatives territoriales issues d'une dynamique collective. Les consortiums candidats, associant établissements culturels, tiers-lieux, collectivités, établissements de formation et professionnels des métiers d'art, pourront proposer des manifestations communes lors du week-end des JEMA. Un jury distinguera des événements labellisés « Coups de cœur » dans chaque région, qui bénéficieront d'une visibilité renforcée dans la programmation nationale, la communication et les dossiers de presse.

Préserver les savoir-faire rares et soutenir ceux qui les portent



La transmission est au cœur des métiers d'art et de l'ADN de l'Institut. Chaque geste transmis, chaque technique sauvegardée participe à la continuité du patrimoine immatériel français. Cette préoccupation n'est pas nouvelle pour l'Institut. Nos archives des années 1980 et 1990 rappellent déjà combien la protection des métiers menacés figurait au cœur de nos priorités.



©A.Detienne

Maîtres d'art - Élèves :



Le programme Maîtres d'art – Élèves, créé en 1994 par le ministère de la Culture et confié à l'Institut depuis 2012, reste l'un des dispositifs les plus emblématiques. Il permet d'assurer la transmission directe d'un savoir-faire rare et de haute technicité entre un maître et son élève, dans le cadre d'un programme de dix-huit mois accompagné par l'Institut.

En trente ans, il a permis d'accompagner 149 Maîtres d'art, 155 Élèves et de préserver 105 savoir-faire rares.

En 2025, le programme évolue pour répondre aux enjeux contemporains :

- une mise en valeur renforcée de la transmission ;
- un accompagnement professionnel accru ;
- une articulation renforcée avec les territoires, grâce au soutien d'acteurs structurants (FREMAA, BDMMA, SEPR, CFA de Joué-lès-Tours).

La promotion 2022 se clôturera fin 2025. La promotion 2026, elle, sera dévoilée en début d'année.

Per Durare :



Fondation d'entreprise

AG2R LA MONDIALE

pour la vitalité artistique

Afin d'amplifier sa démarche de sauvegarde, l'Institut, en partenariat avec la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la vitalité artistique, a lancé le projet Per Durare. Il s'agit d'un projet de plateforme de ressources, de documentation interactive et collaborative, en libre accès, ayant pour objectifs :

- de renforcer l'attractivité de ces savoir-faire auprès des publics,
- et de conserver la mémoire de ceux qui risquent de disparaître.

[[En savoir plus](#)]

La première étape du projet a consisté à définir la notion même de "savoir-faire rare", selon une méthode d'intelligence collective, appuyée sur les travaux d'un comité scientifique.

Plusieurs critères ont été retenus : un nombre très limité de détenteurs, l'absence ou une offre limitée de cursus de formation dédiés, ou encore la rareté croissante des matériaux et des ressources nécessaires à la pratique.

Cette définition a permis d'ouvrir la seconde étape du projet : le recensement.

Sur la base de nos premiers travaux, nous pouvons annoncer qu'à ce jour, plus de 130 savoir-faire sont identifiés comme rares en France.

Une première version de la plateforme sera mise en ligne dès la fin de l'année, proposant des fiches métiers, un annuaire des professionnels, ainsi que des articles et ressources documentaires.

La version complète et enrichie sera disponible fin 2026.



Territoires : agir au plus près des acteurs locaux

Les savoir-faire d'exception sont profondément enracinés dans les régions : huit entreprises sur dix des métiers d'art se situent hors Île-de-France. Cette réalité, confirmée par l'étude *Les Éclaireurs*, renforce la nécessité d'une présence accrue dans les territoires.



J. Dendleux

Les résultats 2025 témoignent de l'ampleur de cette action territoriale :

- 32 événements organisés directement par l'Institut ;
- 15 prises de parole dans des événements partenaires ;
- 2 277 participants mobilisés ;
- 9 expositions et salons partenaires, cumulant plus de 57 000 visiteurs ;
- plus de 40 conventions de partenariat signées ;
- plus de 400 acteurs territoriaux rencontrés.

Ces chiffres traduisent une réalité : les territoires sont au cœur de la vitalité des métiers d'art, et le rôle de l'Institut est d'être présent, à leurs côtés, pour faire vivre cet écosystème unique.



A. Herman-CD54

Depuis fin 2023, l'Institut s'appuie sur un pôle d'animation territoriale composé de quatre personnes, dont deux délégués territoriaux à Caen et Marseille. Ce pôle répond à trois besoins identifiés :

- accompagner plus étroitement les porteurs de projets ;
- structurer le dialogue entre l'Institut, les collectivités et les réseaux locaux ;
- favoriser l'émergence de synergies territoriales.

Notre programme d'animation territoriale s'articule autour de plusieurs formats complémentaires :

- Les enjeux culturels et la valorisation des savoir-faire
- Les enjeux de formation et transmission
- Les enjeux de pérennité économique des entreprises.



J. Dendleux

Une offre d'intelligence économique pour éclairer les décisions



Inscrire les métiers d'art et les savoir-faire d'exception dans les grands questionnements économiques, culturels et sociaux contemporains constitue l'une des missions centrales de l'Institut pour les Savoir-Faire Français.

Fort d'une expertise construite depuis plus de vingt ans, le pôle Ressources et Intelligence économique dispose d'une maîtrise fine des dynamiques à l'œuvre dans le secteur. Par une veille structurée, un travail d'analyse et d'agrégation de données, il éclaire les évolutions en cours, identifie les leviers stratégiques et accompagne les acteurs publics comme privés dans leurs décisions.

Cette capacité d'observation se traduit notamment par :

- L'identification des bonnes pratiques et des signaux faibles de l'écosystème ;
- La réalisation d'états des lieux par filières et par territoires, permettant une lecture précise et opérationnelle des dynamiques locales ;
- La quantification des besoins, enjeux et potentiels de développement des métiers d'art et des savoir-faire d'exception.

En diffusant une information qualifiée et des données fiables, le pôle contribue à la valorisation des métiers, à la reconnaissance des professionnels qui les exercent, ainsi qu'à la professionnalisation des acteurs qui les soutiennent.





Identifier et comprendre les défis propres à chaque collectif

2024 – Les Éclaireurs :

Premier baromètre du poids économique réel des métiers d'art et des savoir-faire d'exception.

→ Objectifs : disposer d'indicateurs consolidés, identifier les axes stratégiques et outiller le développement du secteur.

2025 – Perceptio

Étude de perception des métiers d'art par le grand public selon les profils, les filières, les territoires et les cultures.

→ Objectifs : comprendre les représentations, mesurer l'attractivité et orienter les actions de sensibilisation.

2026 – Baromètre de la santé financière des entreprises

Analyse rigoureuse et objective de la santé économique et financière des entreprises de savoir-faire.

→ Objectifs : disposer de données historiques et actualisées, comparables dans le temps, sur les principaux indicateurs de performance.

2027-2028 – Cycle d'études de marché des savoir-faire d'exception

Exploration approfondie des différents univers de marché du secteur.

→ Objectifs : affiner la connaissance par segments, éclairer les stratégies de développement et renforcer la prise de décision des entreprises et des acteurs économiques.

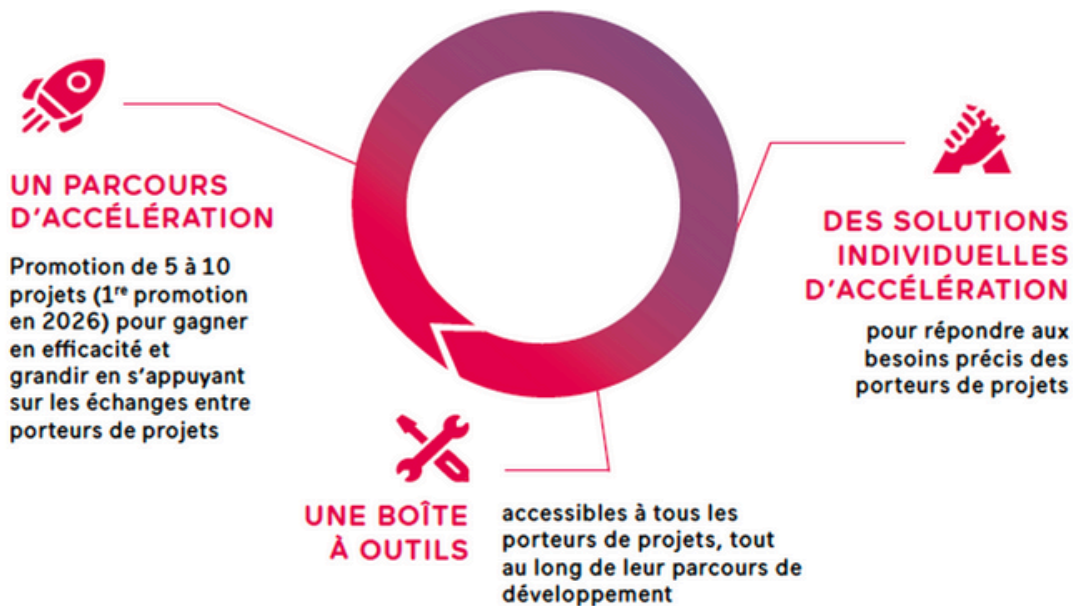


ACMÉ : un accélérateur au service des projets structurants et des territoires

Depuis de nombreuses années, nous accompagnons les porteurs de projets, associations, fondations, entreprises, collectivités, établissements culturels, avec près de 400 sollicitations par an et environ 70 partenariats établis chaque année. Plus que jamais, ces porteurs de projets ont besoin d'un accompagnement structuré et efficace.

Notre ambition : mettre notre expertise centenaire au service de cet écosystème, mieux comprendre les besoins, cibler plus justement les actions, renforcer les coopérations et mesurer concrètement l'impact de notre action.

Au cœur de cette nouvelle phase se trouve ACMÉ, l'accélérateur des collectifs des métiers d'exception : Une Offre complète d'accompagnement et d'accélération qui s'articule autour de 3 grandes approches :



ACMÉ s'adresse :

- aux acteurs de l'intérêt général et de l'ESS,
- aux collectivités territoriales,
- aux collectifs de professionnels,
- aux organismes de formation professionnelle
- aux acteurs de la culture et du patrimoine.

[\[En savoir plus\]](#)

Une boîte à outils pour tous les acteurs des savoir-faire

L'Institut met à disposition sur son nouveau site internet des ressources en libre accès, véritable boîte à outils pour l'écosystème des métiers d'art et des savoir-faire d'exception.

Cette boîte à outils, accessible depuis le nouveau site Internet de l'Institut rassemble :

 des ressources sur les métiers : fiches métiers, dossiers pédagogiques, plateforme Per Durare consacrée aux savoir-faire rares ;

 des outils de développement : annuaire de professionnels, portail des formations, petites annonces et offres d'emploi, plateforme Financer les Savoir-Faire d'Exception, boîte à outils Orphée, agenda des manifestations ;

 des outils de valorisation et de diffusion : newsletters, réseaux sociaux, rubriques dédiées sur le site de l'Institut, publications, veilles, actions de relations presse.

L'ensemble de cette offre, intelligence économique, accélération, accompagnement sur mesure et ressources en libre accès, dessine la physionomie d'un Institut plus accessible, plus opérationnel et plus stratégique.





CONTACT PRESSE



Agence Lucette

Arc’hantael Couturier : archantael@lucette.fr
Tél : 01 83 89 14 85 / E-mail : contact@lucette.fr



Institut pour les Savoir-Faire Français

Juliette Bébin : j.bebin@institut-savoirfaire.fr
Tél : 01 87 39 87 17 / <https://www.institut-savoirfaire.fr/>

